Syndicat CGT
Gascogne Paper / Sack
9 cité des Papeteries
40200 Mimizan

Actuellement à Gascogne Paper nous sommes dans l'attente de la décision de l'attribution de la chaudière biomasse du projet CRE 3 par la commission de régulation de l'énergie. La réponse est prévue pour le 15 janvier 2010.

Compte tenu de la situation financière dans laquelle se trouve Gascogne Paper, nous sommes persuadés et même certains que ni Gascogne Paper ni le groupe Gascogne n'aura les moyens financiers d'investir dans un projet de remplacement de notre chaudière « Mixte » (écorces/ fioul) âgée de plus de quarante ans et en fin de vie.

Le syndicat FILPAC CGT de Gascogne Paper/ Gascogne Sack se mobilise et vous demande d'appuyer ce projet avec lui en signant cette pétition.

NOM	PRENOM	SIGNATURE